REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2025
Application agréée E-legalite.com
stamped_D2025-16.pdf

BOUGIVAL

DECISION N°2025-16

OBJET : SIGNATURE DU MARCHE N°2025-05 « CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ARROSAGE AUTOMATIQUE DE LA VILLE »

Le Maire de la Ville de BOUGIVAL, Yvelines,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22,

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L. 2122-1 et R. 2122-8 relatifs aux marchés sans publicité ni mise en concurrence,

Vu le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances,

Vu la délibération n°2014-48 du Conseil Municipal du 26 juin 2014 autorisant M. le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que le besoin estimé est inférieur à 40 000 €HT,

Considérant que l'arrosage automatique est installé au niveau des massifs dans le centre-ville, route de la Celle-Saint-Cloud et place du Cormier, des terrains de football en herbe et synthétique et des cours de tennis,

Considérant que le précédant marché est arrivé à échéance,

Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires,

DECIDE

- **D'ATTRIBUER ET DE SIGNER** le marché n°2025-05 « Contrat d'entretien de l'arrosage automatique de la Ville » avec la société DEL POZO, sise 16 chemin Vert à Chambourcy (78 240), pour un montant global et forfaitaire annuel de 1567,23 €HT (1 880,67 €TTC), soit 7836.15 €HT (9403,38 €TTC) sur toute la durée du contrat.

- **DE PRECISER** que le marché prend effet à compter du 1er janvier 2025 pour une durée d'un an, reconductible tacitement quatre fois, soit jusqu'au 31 décembre 2030 au plus tard.

- **D'INDIQUER** que les membres du Conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion délibérante**.**

Fait à Bougival, le 27 mars 2025.

Le Maire,

Luc WATTELLE.

Visé électroniquement
Par Sandrine HUET
Le 27/03/2025 à 11h54
Via www.e-parapheurs.com

Signé électroniquement
Par Luc Wattelle
Le 27/03/2025 à 16h19
via www.e-parapheurs.com